

## FONDATION iFRAP

FONDATION POUR LA RECHERCHE  
SUR LES ADMINISTRATIONS ET  
LES POLITIQUES PUBLIQUES

### FONDATION iFRAP

Fondation iFRAP : think tank, reconnue d'utilité publique le 19/11/2009. Son but est d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, visant notamment le plein emploi et le développement économique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de leur mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement.

#### Contact :

Fondation iFRAP  
32 rue des Jeûneurs  
75002 Paris  
[www.ifrap.org](http://www.ifrap.org)

## CAHIER D'ACTEUR

### Fondation iFRAP

#### PAC 2021-2027 : LES VRAIS PROBLEMES SONT CHEZ NOUS

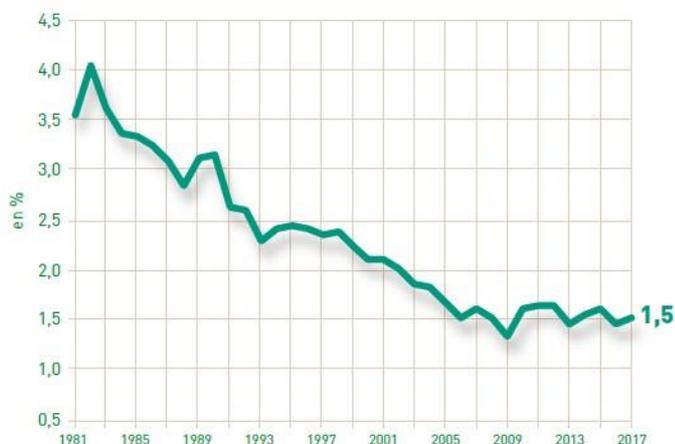
*Après des nuits de négociations tendues à Bruxelles, le ministre de l'agriculture a annoncé que les aides PAC à l'agriculture française, étaient sauvées. La France qui avait reçu 62 milliards sur les 7 ans précédents, recevra 62,4 milliards sur les 7 ans prochains.*

*Les neuf milliards par an de la PAC constituent un montant important, mais qui ne sortira pas l'agriculture française de son déclin. Face aux pays frugaux du nord à l'agriculture florissante, aux pays européens du sud aux exportations dynamiques et à ceux de l'est qui réclament la parité des subventions européennes, l'agriculture française se sent en situation d'assiégée.*

*Ses résultats comparés à ceux des pays européens voisins sont effectivement catastrophiques. Une situation anormale vu les atouts dont dispose l'agriculture française en termes de superficie, de qualité des sols, de climat, de compétence et d'engagement des agriculteurs. Plus que de milliards, seules des réformes de structure la libérant des carcans administratifs franco-français, lui permettront de retrouver sa place de championne d'Europe, en quantité et en qualité.*

La part de l'agriculture dans le PIB français est passée de 4 à 1,5%, et n'est stabilisée que depuis la panne générale de croissance.

#### L'agriculture pèse pour moins de 2 % du PIB

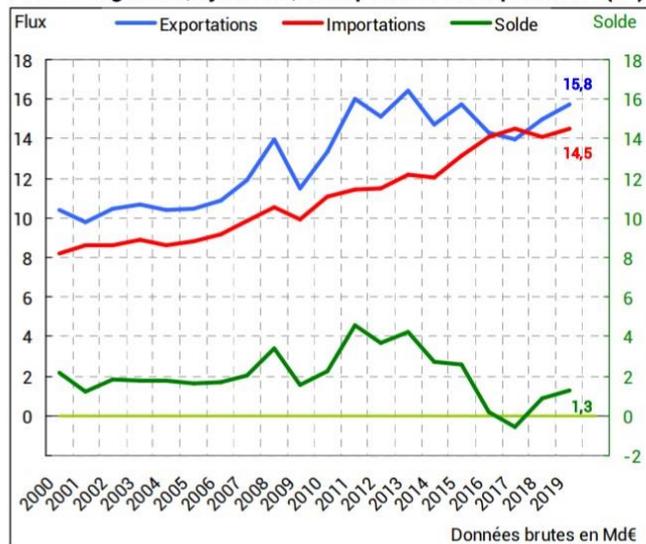


Part de l'agriculture dans le PIB (en %)

Chambres d'agriculture - Études économiques

Quant à la balance commerciale des produits agricoles, ex point fort français, elle s'est régulièrement effritée, au point d'être déficitaire en 2018. En 2019, la situation est redevenue classique : baisse de 1,8% du nombre d'exploitations, baisse de 1,6% de la production de la branche agricole. Comme le remarque le rapport du Sénat du 30 mai 2019, le plus inquiétant est la fin de notre excédent commercial agro-alimentaire, non pas avec la Chine ou le Brésil, mais avec les pays européens développés voisins (Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Danemark).

Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (AZ)



## Revenu des agriculteurs

Le déficit de la balance commerciale peut sembler abstrait, mais celui du revenu des exploitants agricoles est très concret. En 2017, le résultat courant avant impôt par chef d'exploitation est de 1.750 euros par mois, subventions PAC incluses. Sur les 440.000 exploitations, le tiers, dites « petites », en réalité très petites, ne génèrent que quelques centaines d'euros par mois. Les revenus des autres sont en moyenne trop faibles pour rémunérer à la fois le capital et le travail, surtout pour 60 heures de travail par semaine.

2017	Moyennes	Grandes	Très grandes
Nombre d'exploitations	132.000	151.000	25.000
Revenu en euros par mois	1.275	2.225	4.191

Ce problème ne sera pas entièrement résolu par « un meilleur partage de la valeur » donc une augmentation générale des prix de nos produits agricoles qui perdent déjà en compétitivité à l'export, mais par une meilleure performance des exploitations agricoles.

Une efficacité qui nécessite l'utilisation de technologies de pointe (capteurs, robots, systèmes optimisés de distribution d'eau, d'engrais ou de phytosanitaires) nécessaires pour soulager le travail des agriculteurs, économiser les intrants et assurer un traçage des productions.

## Les obstacles

L'économie d'un pays très développé comme la France ne peut progresser ni à l'abri du protectionnisme ni en suivant ses concurrents. Le protectionnisme conduit inéluctablement à des prix trop élevés, et à une baisse de la qualité et de l'innovation. Le suivisme à être toujours en retard sur ses concurrents. Comme l'ont montré les économistes de la croissance (référence : Philippe Aghion-Peter Hewitt), rester à la pointe du progrès est particulièrement nécessaire dans les secteurs en évolution rapide, et contrairement à une image passéiste, l'agriculture en fait désormais partie.

La France a choisi de répondre à la crise que traverse son agriculture par un encadrement administratif et normatif. Ces diverses structures ont eu pour but d'encadrer les prix et de ralentir / atténuer les effets sociaux d'une restructuration pourtant nécessaire pour augmenter la productivité et gagner en innovation. Cet encadrement, unique en Europe, est aux mains des responsables politiques et des administrations publiques, syndicales et professionnelles, qui, soit croient bien faire, soit veulent protéger des situations et rentes acquises : Plan de développement rural national (PDRN) ; Commission régionale et départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) ; Plans régionaux et départementaux d'orientation de l'agriculture (PROA) ; Surfaces minimales et maximales (SMA) ; Contrôle des structures ; Autorisation d'exploiter ; Baux ruraux ; SAFER. Non seulement ces organismes tentent d'imposer aux chefs d'exploitation ce qu'ils doivent produire et comment le produire, bien au-delà des règles nécessaires de sécurité, mais aussi, qui a le droit de produire.

Au moment des nouvelles installations, le marché des exploitations agricoles comporte de nombreuses barrières à l'entrée sous forme de diverses réglementations.

Les chiffres fournis par le ministère des installations Hors cadre familial sont en progression (33%) mais concernent presque uniquement des exploitations de très faibles tailles, disposant de très peu de capitaux et pour un tiers à la limite de l'agriculture (élevages d'escargots, de poissons tropicaux, de chiens...).

Ce marché est aussi fermé au moment du développement des exploitations, où les SAFER et le Contrôle des structures ne favorisent pas les entrepreneurs disposant de talents et de capitaux suffisants pour créer des exploitations capables d'expérimenter, d'entraîner les autres agriculteurs et de concurrencer les productions étrangères. Et, malgré les règles européennes, l'extrême difficulté que rencontrent les agriculteurs étrangers à s'installer en France, témoigne de cette fermeture du système, alors qu'ils pourraient apporter les capitaux et les méthodes nouvelles dont notre agriculture a un besoin urgent.

Avec une baisse de 2% par an du nombre d'exploitations, la phase « destruction » de la « destruction créatrice » se produit en France au même rythme qu'à l'étranger. Mais les obstacles franco-français handicapent la phase « créatrice », en écartant les plus entreprenants et en favorisant la reproduction des situations existantes. Cette politique nuit à notre agriculture conventionnelle, et handicapera tout autant les nouvelles agricultures, agroécologique, bio ou autres, qui exigent plus d'investissements en compétences, hautes technologies et capitaux pour être sûres et rentables.

## Conclusion

Les entrepreneurs, chefs d'exploitation et investisseurs, qui mettent en jeu leur travail, leurs capitaux et leur avenir, sont mieux placés que l'administration et les corporations pour découvrir les exploitations agricoles d'avenir. Comme dans les autres secteurs, il faut libérer les agriculteurs de la sur-administration, ouvrir le secteur agricole aux nouveaux entrants et aux innovateurs, récompenser leurs réussites, et mieux assurer leurs prises de risques.